



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the author's institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/authorsrights>

accompagnement

Bien naître dans un service labellisé “Ami des bébés”

Jocelina Milluy*

Puéricultrice,
consultante en lactation,
coordinatrice Ihab France

Sylvaine Rousseau

Pédiatre, diplôme
interuniversitaire en lactation
humaine et allaitement
maternel

Maternité de Beaumont
labellisée Ihab depuis 2009,
CH de Roubaix,
80, rue de Beaumont,
59100 Roubaix, France

20

L'Organisation mondiale de la santé fait référence à la notion de bien-être pour définir la santé, le considérant comme la satisfaction des besoins et l'accomplissement des capacités physiques, intellectuelles et spirituelles. Centré sur le nouveau-né et sa mère, le programme Initiative hôpital Ami des bébés (Ihab) participe, via un accompagnement soutenant et à l'écoute des rythmes, à ce qu'ils éprouvent tous les deux cet état de bien-être si important durant les premiers jours de vie.

© 2022 Publié par Elsevier Masson SAS

Mots clés – bien-être ; bienveillance ; Ihab ; sécurité de la naissance ; soin centré sur la famille

Being born well in a Baby-friendly Hospital Initiative. The World Health Organisation refers to the notion of well-being to define health, considering it as the satisfaction of needs and the fulfilment of physical, intellectual and spiritual capacities. Focusing on the satisfaction of newborn and mother' needs, the Baby Friendly Hospital Initiative programme contributes, through a supportive and rhythmic accompaniment, to both of them experiencing this state of well-being that is so important during the first days of life.

© 2022 Published by Elsevier Masson SAS

Keywords – BFHI safety; birth; caring; family-centred care; well-being

Initiative hôpital Ami des bébés (Ihab) est un programme international, qui a été lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef, il y a plus de trente ans [1]. Développé en France depuis maintenant une vingtaine d'années et géré par une structure associative, le projet Ihab France est soutenu à la fois par Santé publique France et l'Unicef. Ihab apparaît dans les recommandations de la Haute Autorité de santé [2], dans le Programme national nutrition santé [3], le programme des 1 000 premiers jours [4] et le cahier des charges des réseaux de périnatalité.

Le label Ihab est une véritable certification qualité. Il est obtenu après la visite d'évaluateurs extérieurs et l'étude du dossier par un comité d'attribution multiprofessionnel, composé de différentes instances travaillant dans le domaine de la périnatalité. Il récompense l'engagement des professionnels de maternité et de néonatalogie auprès des familles pour des pratiques autour de la naissance alliant sécurité, qualité des soins et bienveillance.

Pourquoi cette appellation “Ami des bébés” ? Ihab est la traduction française de BFHI, *Baby Friendly Hospital Initiative*. *Friendly* se traduirait probablement de façon plus appropriée par “respectueux”, “chaleureux” et “bienveillant envers”, mais c'est le terme

“ami” qui a été retenu en français par l'OMS, en 1991. Le programme Ihab est très structuré. Il comprend l'application de douze recommandations basées sur des principes essentiels, tels que la notion de soins centrés sur l'enfant et sa famille, le respect, la bienveillance, mais également l'établissement de protocoles de soins bien définis et le recueil de données statistiques. Il s'appuie sur un référentiel régulièrement mis à jour par l'OMS, qui justifie par des données scientifiques les différentes recommandations de prise en charge et l'accompagnement proposé en périnatalité [5].

Les recommandations du programme Ihab

Parmi ses douze recommandations [6], la formation obligatoire de tous les professionnels en contact avec les femmes enceintes, les accouchées et les nouveau-nés constitue la pierre angulaire du programme Ihab. En effet, le socle commun de formation apporte rapidement une cohérence des pratiques et une harmonisation des prises en charge auxquelles les parents et futurs parents sont très sensibles.

Une attention particulière est portée aux moyens d'information prénatale, à destination des futurs parents afin de leur permettre d'effectuer des choix

*Auteur correspondant.
Adresse e-mail :
accompagnement@i-hab.fr
(J. Milluy).

éclairés, de construire leur projet de naissance et d'alimentation de leur bébé. Un accompagnement bienveillant des femmes pendant le travail et l'accouchement est recommandé afin de soutenir le projet de chaque mère.

Le peau à peau à la naissance, après accouchement par voie basse ou par césarienne, offre au nouveau-né des conditions d'adaptation optimales à la vie extra-utérine en lui assurant une continuité sensorielle. Les professionnels de salle de naissance sont toujours présents pour assurer une sécurité médicale et intervenir si nécessaire. Durant tout le séjour en maternité et/ou en néonatalogie, la non-séparation de la mère et du bébé est primordiale, tant pour l'une que pour l'autre : la proximité permanente limite le stress, favorise les interactions précoces et la qualité des liens d'attachement parent-enfant.

L'accompagnement bienveillant des mères, qu'elles allaitent ou non, ainsi que des conjoints dans leur nouvelle parentalité, est pratiqué au quotidien par les équipes. Les établissements labellisés Ihab respectent le Code de commercialisation des substituts de lait maternel, élaboré par l'OMS [7]. Celui-ci vise à protéger l'allaitement maternel, et encadre la fabrication et la commercialisation des substituts du lait maternel dans le but d'assurer la santé de tous les bébés. Garantir la continuité du soutien lors du retour à la maison est aussi primordial pour les parents. Les services de maternité travaillent en réseau avec les professionnels de santé de ville (sages-femmes libérales, PMI, etc.). Ils informent les parents des ressources à leur disposition, notamment des associations de soutien à l'allaitement ou à la parentalité.

Les principes de l'esprit "Ami des bébés"

L'état d'esprit "Ami des bébés" repose sur trois principes fondamentaux qui permettent d'accompagner les familles dans un partenariat réussi.

Une équipe centrée sur les besoins de la mère et du nouveau-né

L'ensemble de l'équipe d'un service "Ami des bébés" va se focaliser :

- sur la mère et considérer sa situation individuelle, avec douceur, compréhension et respect : les professionnels encouragent la prise de décision éclairée, respectent les valeurs et les projets de chaque mère, acceptent et soutiennent sa décision, prennent en compte ses besoins spécifiques et apportent des services individualisés et flexibles ;
- sur les besoins du nouveau-né : les professionnels comprennent le comportement du nouveau-né,



Chambre de maternité avec berceau cododo et banquette-lit pour accueillir le papa.

respectent son sommeil, tiennent compte de sa disponibilité avant et pendant tout soin (en établissant et en gardant le contact avec lui, en s'arrêtant si le nouveau-né pleure ou se met en retrait, etc.) et amènent les parents à en faire de même.

En pratique, se centrer sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère suppose de se questionner sur les besoins des femmes (dès la grossesse, au moment de la naissance, pendant le séjour en maternité/néonatalogie et lors du retour à domicile) ; sur ceux des nouveau-nés à la naissance et en suites de naissance ou néonatalogie ; et sur ceux de ce nouveau couple mère-bébé.

Cela implique une organisation des soins flexible, qui s'adapte à chaque instant, et des réponses individualisées.

Pour cela, il est essentiel de communiquer avec les parents pour :

- permettre l'expression des besoins ;
- écouter ces besoins ;
- apporter les informations pour une prise de décision éclairée ;
- construire ensemble un projet adapté à cette famille ;
- soutenir ce projet ;
- proposer le soutien d'autres professionnels.

L'autre point primordial est de comprendre et respecter les rythmes des nouveau-nés et des mères, et de transmettre ces compétences aux parents : alimentation à la demande, soins réalisés en fonction de la disponibilité du nouveau-né, aide apportée aux bébés prématurés pour progresser vers une alimentation autonome.

Un accompagnement en adéquation avec cette philosophie

Les services "Ami des bébés" proposent un environnement et un accompagnement cohérents avec la philosophie des soins centrés sur la famille. Les valeurs fondamentales de soins sont la dignité et le respect de la personne, le partage de l'information, la participation et la collaboration.



Salle physiologique avec baignoire de dilatation, banquette, liane, ballon et fauteuil d'accouchement.



Vision panoramique d'une chambre kangourou qui permet de garder dans le service de maternité des bébés hospitalisés avec leur mère.

Les maternités Ihab procurent un environnement soutenant, qui permet aux parents de prendre totalement leur place dès la naissance de leur enfant. Cela se traduit notamment par la possibilité pour eux d'assumer et de participer à tous les soins de leur bébé, par un accueil des conjoints jour et nuit ou encore par des professionnels apportant une écoute et un soutien individualisés.

Un travail en réseau pour une prise en charge cohérente

Un service "Ami des bébés" travaille dans la cohérence entre équipes du même établissement, et en réseau durant les périodes pré-, péri- et postnatales pour assurer la continuité des soins et une harmonie dans la prise en charge. Cela repose sur la collaboration entre les professionnels à chaque étape et avec les groupes de soutien des mères et de la parentalité.

Le bien-être du nouveau-né

Le peau à peau est un axe essentiel du programme Ihab, quel que soit le mode d'accouchement, il est proposé dès la naissance, et pour une durée minimale d'une heure. Il peut être poursuivi durant le séjour en maternité autant qu'il convient aux parents et à leur bébé, en respectant des consignes de sécurité bien établies.

Le peau à peau permet une meilleure adaptation à la vie extra-utérine, améliore la stabilité cardio-respiratoire du bébé, assure une bonne thermorégulation et favorise une meilleure mise en route de la lactation pour la mère. Le nouveau-né bénéficie d'une continuité sensorielle qui a pour effet de

diminuer les pleurs, son inconfort et donc son stress. Les liens d'attachement se renforcent considérablement pendant ces moments.

Pour les bébés prématurés, le peau à peau est un soin essentiel qui permet d'augmenter la maturation cérébrale et d'offrir un renforcement de la protection immunitaire. Cette pratique s'accompagne d'une meilleure croissance staturo-pondérale, favorise l'accès au sein et le maintien de la lactation pour une acquisition des tétées en autonomie.

En observant, en analysant et en respectant les besoins du bébé, les professionnels d'un service Ihab contribuent à ce que l'enfant atteigne un sentiment de bien-être, tel que l'évoque l'OMS : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* » [8]

La charte du nouveau-né hospitalisé, diffusée depuis novembre 2021 dans les services de néonatalogie, recense en dix points les besoins essentiels du bébé [9]. Elle s'appuie sur la théorie de l'attachement, qui montre que, pour avoir un développement optimal, sur le plan social, affectif et cognitif, un nouveau-né doit établir une relation continue avec ses parents. Ainsi, les soins de développement à l'hôpital doivent intégrer les parents comme des partenaires, pour favoriser le "zéro séparation". Ces soins regroupent l'ensemble des approches environnementales et comportementales dont le but est d'aider le développement harmonieux de l'enfant né avant terme. Tous les axes cités dans la charte du

nouveau-né hospitalisé font partie intégrante des recommandations du programme Ihab.

Comme le pointe le rapport des 1 000 premiers jours, en reprenant des propos d'Anthony Lake, directeur exécutif de l'Unicef, « *les études scientifiques montrent que la biologie ne décide pas de notre destin et que c'est le vécu des enfants lors des tout premiers jours et années qui conditionne et définit leur avenir* » [10].

Le bien-être des parents

Les équipes Ihab offrent un environnement propice à la constitution des premiers liens entre le nouveau-né et ses parents et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur l'enfant et sa famille, qui consiste à faire confiance aux parents, à valoriser leurs compétences, leur transmettre des informations éclairées et respecter leurs choix.

Dès la naissance de leur enfant, les parents sont accompagnés et soutenus pour réaliser en toute confiance et autant qu'ils le souhaitent les soins de leur bébé. Ils sont considérés comme les principaux donneurs de soins, les soignants leur apportant seulement une expertise technique, si nécessaire.

Tout cela est possible car, en amont, pendant la grossesse, les futurs parents bénéficient d'informations détaillées sur les besoins des nouveau-nés qui les aident à faire face aux comportements parfois très étranges du bébé, en termes de rythme nocturne, de besoin d'être rassuré, contenu dans les bras, etc. (encadré 1).

Une attention particulière est accordée à l'information sur l'allaitement maternel, afin que les parents en connaissent les bénéfices, en s'appuyant sur les recommandations de l'OMS [11], qui concernent la durée optimale d'allaitement, et en expliquant comment faciliter le démarrage de l'allaitement dans



Durant tout le séjour en néonatalogie, la non-séparation de la mère et du bébé est primordiale, tant pour l'une que pour l'autre.

de bonnes conditions. L'équipe s'assure de la transmission de ces informations de santé publique, puis accompagne le choix éclairé des parents, que la mère décide d'allaiter ou non. Les parents se sentent ainsi soutenus, quel que soit leur choix.

Les soignants vont aider et favoriser le bon démarrage de l'allaitement pour les mères qui donnent le sein. Une attention significative sera accordée aux besoins spécifiques des bébés nourris au biberon, concernant le choix des substituts de lait maternel, la préparation et la conservation des biberons. La pratique du peau à peau, qui stimule la sécrétion d'ocytocine tant chez l'enfant que chez le parent, va contribuer à diminuer l'angoisse des jeunes parents et favoriser le développement du lien d'attachement.

Les parents, en se sentant respectés, soutenus et valorisés, ont beaucoup plus de facilité à accéder à cet état de bien-être autour de la naissance. Ceux que nous avons accueillis témoignent de « *conseils respectueux du bien-être de l'enfant, en accord avec*

Encadré 1. Témoignage d'une mère

« Je n'avais pas conscience, lors du suivi de ma première grossesse, d'avoir été accueillie dans un établissement labellisé Ihab, mais la qualité des soins, des informations et la bienveillance du personnel ne m'ont pas fait hésiter une seconde pour mon second accouchement. Ce que je retiendrai, c'est la richesse des informations obtenues grâce aux différents entretiens lors de mon suivi de grossesse et des réunions en groupe organisées, notamment sur l'allaitement. Je me posais énormément de questions, mais le soutien et les réponses apportées m'ont largement encouragée à tenter et poursuivre l'expérience. J'ai vraiment

apprécié aussi, lors de l'accouchement, de n'avoir jamais été séparée de mon bébé. Les premiers soins ont d'ailleurs été faits après un long moment en peau à peau. J'ai ainsi pu le garder contre moi plus de deux heures, pendant que je recevais moi-même mes soins. Le personnel a été très présent et a fortement contribué à la réussite de mon allaitement, notamment en m'aidant à trouver une position adéquate. Enfin, à la sortie de l'hôpital, j'ai également été guidée vers la puéricultrice de ma localité, qui m'a accompagnée dans le suivi de mon allaitement et des premières semaines de mon bébé. »

Références

- [1] World Health Organization. The baby-friendly hospital initiative. Monitoring and reassessment: tools to sustain progress. 1999. <http://apps.who.int/iris/handle/10665/65380>.
- [2] Initiative hôpital Ami des bébés. Documents HAS. Janvier 2022. www.i-hab.fr/documents-de-referance-bibliographie/documents-has/.
- [3] Initiative hôpital Ami des bébés. Documents PNNS. Janvier 2022. www.i-hab.fr/documents-de-referance-bibliographie/documents-pnns/.
- [4] Initiative hôpital Ami des bébés. Ihab France fortement impliquée dans le programme 1 000 premiers jours. Communiqué de presse. 10 novembre 2021. www.i-hab.fr/wp-content/uploads/2021/11/CP_campagne_1000_jours_IHAB_10_11_2021.pdf.

Références

- [5] Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations unies pour l'enfance. Protection, encouragement et soutien de l'allaitement dans les établissements assurant des services de maternité et de soins aux nouveau-nés: révision de l'Initiative hôpitaux amis des bébés. 2018. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/327620/9789242513806-fre.pdf>.
- [6] Initiative hôpital Ami des bébés. 12 recommandations Ihab. www.i-hab.fr/le-programme-i-hab/12-recommandation-s-i-hab/.
- [7] Initiative hôpital Ami des bébés. Le code OMS. www.i-hab.fr/outils/le-code-oms/.
- [8] Organisation mondiale de la santé. Préambule. Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. In: Nations unies, Organisation mondiale de la santé. Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé. n° 2. Débats et actes finaux de la Conférence internationale de la santé tenue à New York du 19 juin au 22 juillet 1946. Juin 1948. p. 100. http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/88278/Official_record2_fre.pdf.
- [9] Gouvernement. Charte du nouveau-né hospitalisé. 19 novembre 2021. www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/11/charte_du_nouveau_ne_hospitalise.pdf.
- [10] Organisation mondiale de la santé. Nouvelle série du Lancet : investir dans le développement des jeunes enfants contribue à leur plein éveil et à la prospérité des communautés. 5 octobre 2016. www.who.int/fr/news/item/05-10-2016-investing-in-early-childhood-development-essential-to-helping-more-children-and-communities-thrive-new-lancet-series-finds.
- [11] Organisation mondiale de la santé. Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Résolution de l'Assemblée mondiale de la santé. 1 mai 2001. https://apps.who.int/gb/archive/pdf_files/WHA54/fa54id4.pdf?ua=1&ua=1
- [12] Ministère des Solidarités et de la Santé. Les 1 000 premiers jours de l'enfant. 19 septembre 2019. <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/>.
- [13] Initiative hôpital Ami des bébés. La France compte désormais 56 maternités labellisées Ihab. Communiqué de presse. 15 décembre 2021. www.i-hab.fr/wp-content/uploads/2022/01/CP-12-2021-IHAB.pdf.

Déclaration de liens d'intérêts
Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Encadré 2. Paroles de soignants exerçant dans des services Ihab

- Une directrice d'établissement :
« Ce programme redonne le sens du travail pour lequel nous existons : le bien-être des patients. »
- Un chef de pôle : « Merci à ce projet, bienveillant pour tous, même pour les soignants, de véhiculer un lien fort entre mères et enfants, avec des valeurs de respect mutuel. »
- Une obstétricienne : « Il s'agit ici de soigner dans le sens de prendre soin, c'est une formidable aventure humaine. »
- Une puéricultrice : « Grâce aux critères Ihab, nous mettons en confiance les couples dans leurs capacités parentales. »
- Une cadre sage-femme (2^e label) :
« Une fois ce label obtenu, on ne peut plus travailler comme avant, on ne peut plus jamais accompagner les mères autrement. Ce label est une garantie de longue conservation, un label moderne, mais aussi écologique puisqu'il relève du développement durable. »
- Une sage-femme (3^e label) : « C'est une démarche d'accompagnement des parents et de leur nouveau-né dans la bienveillance ; ce projet a fédéré notre équipe et l'ensemble des soignants de notre établissement autour du bien naître en lien avec le bien-être. »
- Un chef de pôle (2^e label) : « Ihab = "I" comme indispensable ! On ne pourra plus jamais travailler comme avant, "H" comme humilité, on sait que l'on ne sait pas tout, on a envie d'apprendre, "A" comme accord avec la personne en face et avec soi-même, "B" comme bienveillance... »
- Un gynécologue obstétricien : « Merci à l'Ihab car cette certification a changé notre façon de voir les choses, nos pratiques professionnelles. Nous constatons surtout la satisfaction des familles, qui sont heureuses, ce qui est vraiment garanti grâce à ce label. »
- Un directeur d'établissement (2^e label) :
« Ce label est un ciment d'équipe, un état d'esprit, un guide de comportement. »

[leur] vision des choses », de soignants « à l'écoute, bienveillants, compréhensifs, de bons conseils, compétents, souriants (même sous les masques) », d'un séjour en maternité « entièrement adapté à [leur] rythme de parents et au rythme du bébé, avec un respect total ». Comme l'a souligné Adrien Taquet, ancien secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance : « L'idée n'est certainement pas d'instaurer un "code du bon parent", mais de donner à chacun confiance en elle ou en lui dans son rôle de parent » [12].

Le bien-être des soignants

La démarche Ihab est un exemple d'organisation de soins qui bénéficie également aux soignants. La formation des soignants est un axe essentiel : plus de 80 % d'entre eux doivent bénéficier dans les six mois suivant leur arrivée dans un service labellisé d'une formation de vingt heures au minimum sur le rythme et les besoins du nouveau-né, la conduite de l'allaitement maternel et l'alimentation artificielle, les bases de l'écoute et de la relation d'aide et le code de l'OMS. Cette formation inclut aussi trois heures de compagnonnage au lit des patientes, ce qui permet aux soignants d'acquérir une expertise clinique. Ainsi, le personnel adopte des discours communs auprès des parents, et acquiert une confiance en sa capacité d'accompagner les familles.

Ce projet est aussi l'occasion de fédérer les différents professionnels autour d'un objectif commun, et crée une dynamique d'équipe.

Les témoignages de soignants travaillant au sein de services labellisés sont assez unanimes, lorsqu'on a goûté à l'Ihab et à son esprit de bienveillance envers les patients, il devient quasi impossible de travailler autrement (encadré 2). Les retours positifs des parents confortent les professionnels et donnent du sens au "prendre soin".

Cet environnement bienveillant suscite la sécurité, mais aussi le respect des individualités. Ainsi, le programme Ihab permet à chacun de s'épanouir, de développer sa créativité pour favoriser l'expression de compétences professionnelles individuelles parfois complémentaires, mais toujours au bénéfice du projet collectif.

Conclusion

Dans un contexte de prise en compte du rôle primordial des tout premiers jours de vie pour la santé et le développement de l'enfant, la démarche Ihab suscite un intérêt croissant.

Nous comptons actuellement 56 maternités labellisées Ihab en France, dont deux centres hospitaliers universitaires. Une quarantaine de maternités sont en démarche de labellisation, dont seize depuis le début 2021 [13]. •